

■ **Fidussa S.A. société fiduciaire**, à Lausanne (FOSC du 23.06.1999, p. 4202). Selon décision de son assemblée générale du 13 février 2002 et bilan au 1<sup>er</sup> novembre 2001, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que la société Fidinter S.A., à Lausanne, en reprend l'actif et le passif.  
Journal no 2549 du 05.03.2002  
(00378068 / CH-550.0.084.228-6)